

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

<p>Date de convocation : 02/09/2024</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice : <input type="text" value="18"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="15"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="16"/></p> <p>Date d'affichage : 10/09/2024</p> <p>Date de publication : 10/09/2024</p>	<p>Le 09 septembre 2024 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.</p> <p>Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER</p> <p>Était représenté : Fabrice GUIRAUD par Jean Georges CLAIR</p> <p>Absents : Daniel BORDES et Muriel PAILLER</p> <p>Secrétaire de séance : Vincent NEVOT</p>
---	--

DÉLIBÉRATION N° 2024-64

OBJET : FDAEC 2024

Par courrier du 20 février 2024, le Département de la Gironde a indiqué que le FDAEC sera maintenu, à un niveau moindre qu'en 2023, pour être mobilisé prioritairement au profit des communes les plus fragiles.

Par délibération n° 2024-28 du 08 avril 2024, le Conseil Municipal a approuvé la demande de FDAEC au titre de l'année 2024 pour un montant de 8 000 €.

Cette enveloppe a été réajustée à hauteur de 8 187 €. La délibération initiale est donc à reprendre.

Il est proposé le plan de financement suivant :

FDAEC 2024			
Opération	Nature de la dépense	Montant HT	Subvention
Bâtiments publics – travaux sur équipements communaux	Réfection du système de chauffage de la salle des fêtes de Villagrains	17 221,85 €	47,54 %
TOTAL		17 221,85 €	8 187 €

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention de 8 187 € au titre du FDAEC 2024,
- s'engager à intégrer des critères de développement durable dans ces investissements,
- charger M. le Maire de signer toute pièce relative à ce dossier.

POUR : 16

CONTRE : 00

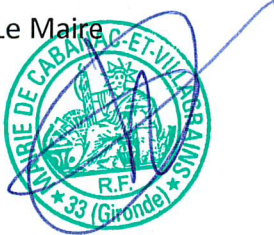
ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 09 septembre 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent NEVOT', written over a horizontal line.

Vincent NEVOT